

pas quittés d'un instant, tant que mes affaires me l'ont permis : mais hélas ! je commence à payer le plaisir ; je les vois se disposer à leur départ et plier chacun leur petit bagage ; les emplettes sont déjà faites, les malles sont pleines, je vais me trouver tout à coup seul. Oui, messieurs, je vous le dis avec autant de vérité que de sincérité, je regarde mon sort comme bien malheureux et il l'est en effet de toute façon. Le temps, bien loin de me détacher et de me distraire de mon pauvre pays, ne fait qu'augmenter en moi le désir de m'y rendre ; et quelqu'heureux que fût le sort qu'on voudrait me faire ici, jamais je ne l'accepterais. Je puis dire sans vanité qu'il n'a tenu qu'à moi et qu'il n'y tiendrait encore ; mais jamais je ne vous ferai infidélité, je mourrai avec vous.

“ Il s'en faut beaucoup que je tienne ici ce langage, car on se moquerait de moi. Pour ne pas me prendre avec tout le monde, je dis comme eux ; mais que je pense bien différemment ! L'événement prouvera mon attachement pour vous, messieurs. Ainsi que notre frère M. Gaillard ne craigne plus que je vous fasse faux bond. Il me marque qu'il craint que M. l'Evêque de Blois ne me gagne. Je lui suis fort attaché par bien des endroits ; mais pour laisser ma patrie, ma famille et mes amis, je suis son très humble serviteur. Le père Maurice est témoin de ce que je lui ai dit en sa présence sur cet article.”

13 mars 1755. Lettre de M. de la Corne au Chapitre. “ ... J'ai joint à ma dernière lettre une copie de l'arrêt que j'ai enfin obtenu après cinq mois de courses et de démarches continuelles : il m'a d'abord fallu travailler auprès du ministre pour le déterminer à accepter nos demandes nouvelles et à autoriser nos juges, dont les pouvoirs étaient tellement restreints par l'arrêt précédent qu'ils ne pouvaient connaître que d'une partie de nos demandes faite par la requête de ce printemps... Les démarches que j'ai faites auprès du minis-